



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Union Départementale CGT des Bouches-du-Rhône

LYCÉEN·NES MOBILISÉ·ES

LA JEUNESSE DOIT ÊTRE ENTENDUE !

Depuis plusieurs jours, dans les Bouches-du-Rhône comme partout en France, des lycéen·nes se mobilisent pour dénoncer leurs conditions d'étude et faire entendre leurs revendications.

Classes surchargées, manque d'enseignant·es et de personnels, établissements dégradés, difficultés liées à Parcoursup, avenir toujours plus incertain : leur mobilisation met en lumière les conséquences de choix politiques qui affaiblissent depuis des années l'Éducation nationale.

La jeunesse exprime également son refus de voir toujours davantage de moyens consacrés à l'armement alors qu'ils manquent pour l'éducation, la santé et les services publics. Leurs revendications sont légitimes : des moyens pour étudier dignement, des personnels en nombre suffisant et un véritable avenir.

L'Union Départementale CGT des Bouches-du-Rhône apporte tout son soutien aux lycéen·nes mobilisé·es, ainsi qu'aux enseignant·es et à l'ensemble des équipes éducatives qui agissent à leurs côtés.

La journée de grève et de manifestation du 29 septembre a porté dans notre département des exigences de progrès social, de défense des services publics et de réponses aux besoins de la population. Les revendications de la jeunesse s'inscrivent pleinement dans ce combat.

LA JEUNESSE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE !

À Martigues, Marseille, Salon-de-Provence, Istres, Port-de-Bouc et ailleurs dans le département, des mobilisations lycéennes ont été confrontées à des interventions policières, à l'usage de gaz lacrymogènes et à des interpellations. Plusieurs dizaines de jeunes ont été placé·es en garde à vue.

Dans plusieurs établissements, des directions maintiennent les cours et demandent aux personnels de signaler les élèves absent·es alors que des lycéen·nes font entendre leurs revendications et que des gaz lacrymogènes sont utilisés jusque dans l'enceinte des lycées.

Comment peut-on prétendre assurer normalement les cours dans de telles conditions ? La priorité doit être la protection des jeunes et des personnels.

L'Union Départementale CGT des Bouches-du-Rhône appelle l'ensemble de ses syndicats, de ses Unions Locales, de ses militant·es et, plus largement, les salarié·es à se tenir aux côtés de la jeunesse mobilisée et à contribuer collectivement à sa protection.

Défendre les jeunes lorsqu'ils et elles exercent leurs droits et leurs libertés relève aussi de la solidarité du mouvement syndical. Nous n'accepterons pas que des lycéen·nes soient violenté·es pour avoir voulu faire entendre leurs revendications.

NOUS APPELONS À L'ARRÊT IMMÉDIAT DES VIOLENCES À L'ENCONTRE DE LA JEUNESSE MOBILISÉE.

L'UD CGT 13 exige la libération immédiate des jeunes placé·es en garde à vue et l'arrêt des violences à l'encontre des lycéen·nes mobilisé·es. La réponse aux revendications de la jeunesse doit être sociale. Elle ne peut être l'intimidation, la sanction ou la répression.

Libération immédiate des jeunes placé·es en garde à vue !

La jeunesse doit être entendue, respectée et protégée, pas réprimée !

Marseille, le 01 octobre 2026